ANNEXE 3

PUBLICITE

Point sur site

- 75012 - PARIS - POINT 1 - 35 RUE DE LA VOUTE
- 75012 - PARIS - POINT 2 - 118 CR DE VINCENNES
- 75012 - PARIS - POINT 3 - 3Z RUE MONTERA
- 75012 - PARIS - POINT 4 - 120 CR DE VINCENNES
- 75020 - PARIS - POINT 5 - 16 BD DAVOUT
- 75012 - PARIS - POINT 6 - 137 BD SOULT
- 75012 - PARIS - POINT 7 - 84 BD SOULT
- 75012 - PARIS - POINT 8 - 12 RUE JULES LEMAITRE
- 75012 - PARIS - POINT 9 - 2 RUE JEANNE JUGAN
- 75012 - PARIS - POINT 10 - 32 RUE DU CHAFFAULT
- 75020 - PARIS - POINT 11 - 23 AV. DE LA PRTE DE VINCENNES
- 75012 - PARIS - POINT 12 - 1 PRTE DE VINCENNES
- 75012 - PARIS - POINT 13 - 37 BD CARNOT
- 75012 - PARIS - POINT 14 - 80 BD SOULT
- 75012 - PARIS - POINT 15 - 2 AV. COURTELINE
- 75012 - PARIS - POINT 16 - 111 AV. DE SAINT-MANDE
- 75012 - PARIS - POINT 17 - 7 RUE CHANGARNIER
- 75012 - PARIS - POINT 18 - 1 PRTE DE VINCENNES
- 75012 - PARIS - POINT 19 - 17 BD CARNOT
- 75020 - PARIS - POINT 20 - 23 BD DAVOUT
- 75020 - PARIS - POINT 21 - PYRENEES - DOCTEUR NETTER
- 75012 - PARIS - POINT 22 - 2 RUE DE LA VOUTE
- 75012 - PARIS - POINT 23 - 111 BD SOULT

75012 - PARIS - POINT 24 - JULES LEMAITRE - MAURICE RAVEL

94160 - SAINT-MANDE - POINT 25 - 111 AV. GALLIENI

94160 - SAINT-MANDE - POINT 26 - 1 RUE POIRIER

94160 - SAINT-MANDE - POINT 27 - 1 PL. CHARLES DIGEON

94160 - SAINT-MANDE - POINT 28 - 5 AV. VICTOR HUGO

94160 - SAINT-MANDE - POINT 29 - 9 B AV. GAMBETTA

94160 - SAINT-MANDE - POINT 30 - 70 AV. DU GENERAL DE GAULLE

Plan d’affichage 30 points EP

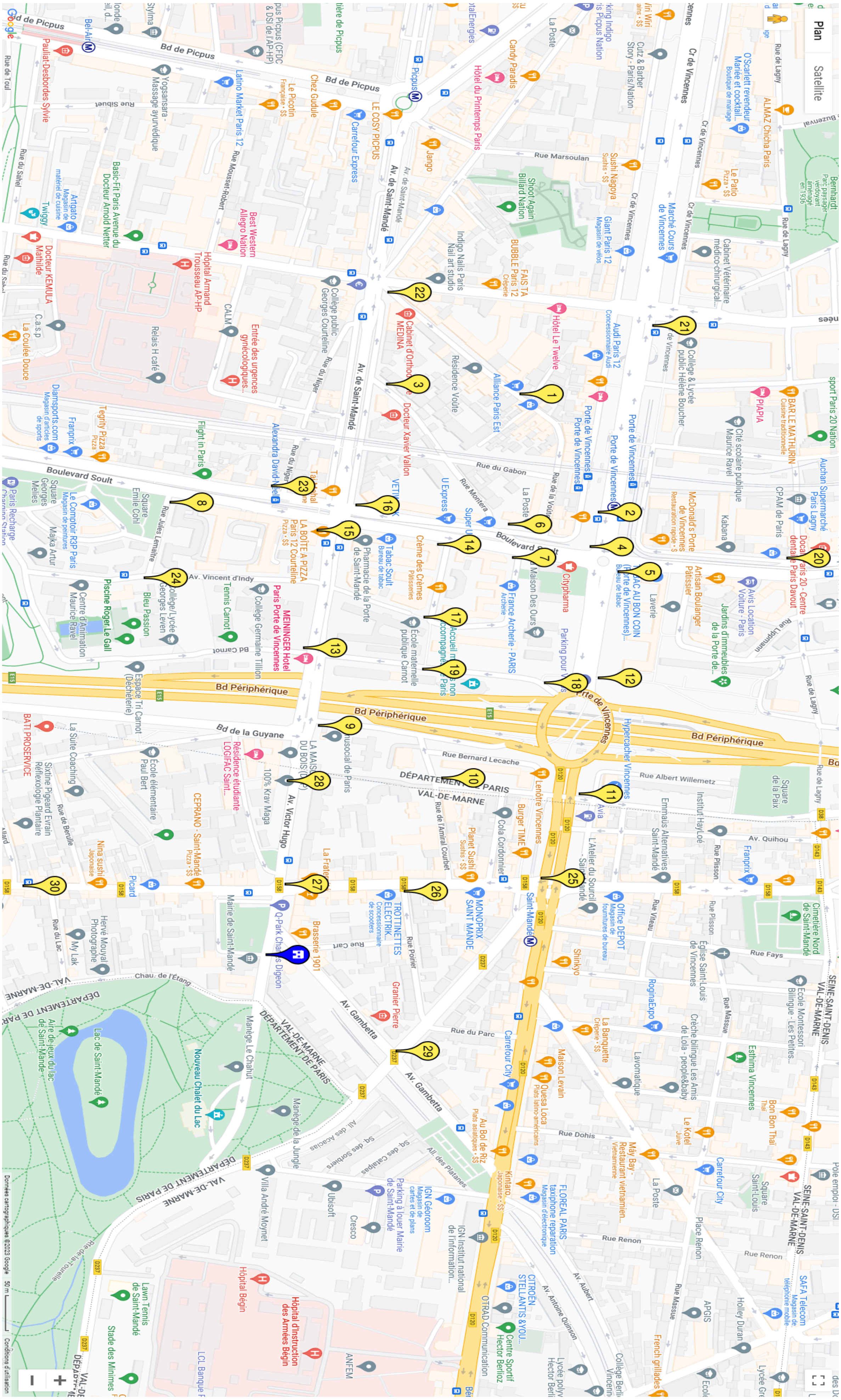

AFFICHAGE ENQUETE PUBLIQUE

publilégal®

EP23056 - MDP - PLU PORTE DE VINCENNES PARIS 12ÈME
MISE EN PLACE (06/03/2023)

75012 - PARIS - MAIRIE 12EME - 1 RUE DESCOS

Support : 1

Descriptif :

75004 - PARIS 4EME - HOTEL DE VILLE - 4 RUE LOBAU

Support :

Descriptif :

94160 - SAINT-MANDÉ - MAIRIE - 10 PLACE CHARLES DIGEON

Support : 1

Descriptif :

75012 - PARIS - POINT 1 - 35 RUE DE LA VOUTE

Support : Poteau piste cyclable

Descriptif :

75012 - PARIS - POINT 14 - 80 BD SOULT

Support : Poteau stationnement

Descriptif :

75012 - PARIS - POINT 15 - 2 AV. COURTELINE

Support : Panneau directionnel

Descriptif :

INSERTION PRESSE 6 et 8 Mars 2023

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2023 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 - 75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95. La tarification des annonces judiciaires et légales définie par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication du 27 décembre 2022 est la suivante pour les département d'habitation : Tarification au forfait : Constitution de sociétés civiles et commerciales : (SA) 1 206 € HT - (SAS) 1 206 € HT - (SASU) 1 206 € HT - (SNC) 1 206 € HT - (SARL) 1 406 € HT - (SERL) 1 206 € HT. Nomination des liquidateurs : des sociétés civiles au commerciale 230 € HT - CLOTURE de la liquidation des sociétés civiles au commerciales : 186 € HT. Tarification au caractère (espace inclus) : Avis constitutions et nominations des liquidateurs et clôtures : 46 (0,1886 € HT) - 75 / 92 / 93 / 94 (0,230 € HT) - 91 / 77 / 78 / 95 (0,2016).

Divers société

Encapad, SAS au capital de 30000,00€. Siège social: 11 avenue de l'opéra 75001 Paris. 852301472 RCS PARIS. Le 31/12/2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Lambert BOULEY, 11 Avenue de l'Opéra 75001 Paris, et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège social de la Société. Modification au RCS de PARIS.

ATELIER DANIEL NITTING, SAS au capital de 5 000 € 6 rue des Haudriettes 75003 Paris. RCS Paris 481 081 834 Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 31/12/2022, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus et déchargé le liquidateur de son mandat, constaté la clôture de liquidation.
La société sera radiée du RCS de Paris.

PLATYPUS IMMO au capital de 99,00 € 14 rue Quincampoix 75004 Paris RCS PARIS 753 921 907 Aux termes des décisions du Gérant en date du 22/02/2023, le gérant a décidé de transférer le siège social au 40 rue de Turenne, 75003 PARIS à compter de ce jour. Les statuts sont modifiés en conséquence. Pour avis

---

ADLG CONSULTING

EURL au capital de 8 000 Euros
Siège social :
19 AVENUE D'ITALIE
75013 PARIS
521 755 058 RCS PARIS

Le 8 février 2023, l'AGE a décidé de : 1) transférer le siège social 9 rue albert bayet 75013 PARIS 2) transformer la société en SASU. M. David LE GOFF, 9 RUE ALBERT BAYET 75013 PARIS, dont les fonctions de gérant ont pris fin, est nommé Président 3) d'étendre l'objet social « la prise de participation, la détention et la gestion d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés constituées ou à constituer»
Mention faite au RCS de PARIS

RUND SARL au capital de 7500 € 14 rue Quincampoix 75004 Paris RCS PARIS 417 634 862 Aux termes du PV d'AGO en date du 22/02/2023, l'assemblée générale a décidé de transférer le siège social au 40 rue de Turenne, 75003 PARIS à compter de ce jour. L'assemblée générale a également décidé de nommer comme gérant Serge Wilinski demeurant 40 rue de Turenne, 75003 PARIS, à compter de ce jour.
Les statuts sont modifiés en conséquence.
Pour avis

AVILAP SAS au capital de 5 000 € . 110 ESP DU GENERAL DE GAULLE 93400 COURBEVOIE RCS PARIS 801 850 387 Aux termes du PV d'AGO en date du 30/06/2021, l'assemblée générale a pris acte de la fin des fonctions de Commissaire aux comptes titulaire de la société AUDIT FINANCE ET TRAVAUX D'EXPERTISE COMPTABLE AUFITEC et a pris également acte de la fin des fonctions de Commissaire aux comptes suppléant de la société AUDITEURS ASSOCIES FRANCILIENS. Pour avis

---

Ilconsulting, SASU au capital de 1,000. Siège social: 30-32 boulevard de sébastopol 75004 Paris. 901488032 RCS PARIS. Le 25.11.2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipate de la société, nommé liquidateur M. Louis Julien-Laferrière, 20-22 Rue de Turenne 75004 Paris, et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège social de la Société. Modification au RCS de PARIS.

Enquête Publique

publilégal®
AFFICHER-PUBLIER-COMMUNIQUER

1 rue Frédéric Bastiat - 75008 Paris
www.publilegal.fr
Tél : 01.42.96.96.56

VILLE DE PARIS

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Modification du PLU de Paris au niveau du secteur du boulevard Carnot à proximité de la Porte de Vincennes dans le 12ème arrondissement

Par arrêté municipal en date du 20 février 2023,
Madame la Maire de Paris ouvre une enquête publique à la Mairie du 12ème arrondissement de Paris, 130 avenue Daumesnil

du lundi 27 mars 2023 à 8h30 au mardi 9 mai 2023 à 17h00

Les caractéristiques principales de la modification du PLU portent sur :

- la suppression de la qualification « voies publiques et privées » d'environ 1.200 m² d'emprises au droit des 15 et 17 boulevard Carnot figurant sur les dispositions graphiques du règlement ;
- la suppression de la voie piétonne à créer ou à modifier figurant dans l'orientation d'aménagement et de programmation (OAP) Porte de Vincennes ;
- la suppression de la pastille V « espace vert public à créer ou à modifier » localisée au 15 boulevard Carnot ;
- le déplacement de la pastille JS « équipement public jeunesse et sport à créer ou à modifier » au 17 boulevard Carnot.

A été désigné, en tant que commissaire enquêteur en charge de l'enquête publique, Monsieur Georges SCHEIBER, docteur en pharmacie, directeur en industrie chimique, retraité, et en qualité d'observatrice, Madame Suzel BERTHÈLET, directrice des ressources humaines à l'ESBanque, retraitée.

Par décision en date du 27 octobre 2022, jointe au dossier d'enquête, la Mission Régionale d'Autorité Environnementale a dispensé cette procédure de la réalisation d'une évaluation environnementale.

Le dossier soumis à enquête publique sera mis à la disposition du public en Mairie du 12ème arrondissement, 130 avenue Daumesnil, lequel pourra en prendre connaissance et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête déposé à cet effet aux jours et horaires d'ouverture de la mairie : les lundis (sauf les lundis 10 avril, 1er mai et 8 mai), mardis, mercredis, jeudis et vendredis, de 8h30 à 17h00, avec une nocturne les jeudis jusqu'à 19h30 (les bureaux sont fermés les samedis, dimanches et jours fériés).

Durant l'enquête publique, les observations et propositions pourront également être adressées par écrit, à l'attention de Monsieur Georges SCHEIBER, Commissaire Enquêteur, à l'adresse de la Mairie du 12ème arrondissement, 130 avenue Daumesnil, 75012 PARIS, en vue de les annexer au registre.

Le dossier d'enquête publique sera en outre disponible en consultation sur le site internet de l'enquête publique à l'adresse électronique suivante :

http://portedevincennes-modification-plu.enquetepublique.net

Pendant la période d'enquête publique, des observations et propositions pourront être déposées par voie électronique sur le registre dématérialisé ouvert à cet effet, en consultant le site de l'enquête à l'adresse électronique :

http://portedevincennes-modification-plu.enquetepublique.net

Afin de permettre un accès au dossier d'enquête et au registre sous forme numérique, une borne informatique sera également mise à la disposition du public, au cours de l'enquête, en Mairie du 12ème arrondissement, 130 avenue Daumesnil, aux jours et heures d'ouvertures de la mairie : les lundis (sauf les lundis 10 avril, 1er mai et 8 mai), mardis, mercredis, jeudis et vendredis, de 8h30 à 17h00, avec une nocturne les jeudis jusqu'à 19h30 (les bureaux sont fermés les samedis, dimanches et jours fériés).

Afin d'**informer le public et de recevoir ses observations orales ou écrites, le commissaire enquêteur assurera des permanences à la Mairie du 12ème arrondissement**, aux dates et horaires suivants :

- **jeudi 30 mars de 16h15 à 19h15**
- **lundi 3 avril de 14h00 à 17h00**
- **samedi 8 avril de 9h00 à 12h00**
- **mercredi 12 avril de 14h00 à 17h00**
- **jeudi 20 avril de 9h00 à 12h00**

A compter de l'ouverture de l'enquête publique, des informations sur le dossier soumis à enquête peuvent être demandées auprès de la Ville de Paris - Direction de l'Urbanisme - Service de l'Aménagement, 121 avenue de France – CS 51388 - 75639 PARIS CEDEX 13 ou à l'adresse électronique suivante : DU-PLU-portedevincennes@paris.fr

La personne responsable du plan local d'urbanisme est la Ville de Paris, représentée par Monsieur Stéphane LECLER, Directeur de l'Urbanisme, 121 avenue de France 75013 PARIS.

Cet avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête publique sera publié quinze jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci dans deux journaux diffusés sur les territoires de la Ville de Paris et du département du Val de Marne.

Cet avis sera également affiché quinze jours au moins avant le début de l'enquête et pendant toute sa durée à l'Hôtel de Ville de Paris, à la Mairie du 12ème arrondissement de Paris, dans les locaux de la direction de l'Urbanisme, 121 avenue de France, CS 51388 – 75639 Paris Cedex 13, et à proximité du secteur concerné. L'avis sera également mis en ligne sur le site de la Ville de Paris : paris.fr

A l'expiration de l'enquête publique, les registres électronique et papier seront clos, ces derniers étant signés par le commissaire enquêteur. Le commissaire enquêteur établira ensuite un rapport et rendra ses conclusions motivées sur le projet de modification du PLU dans un délai de 30 jours à compter de la clôture de l'enquête publique, à la Ville de Paris. Le commissaire enquêteur transmettra simultanément une copie du rapport et des conclusions motivées au Président du Tribunal Administratif de Paris.

Copies du rapport, de l'avis et des conclusions du commissaire enquêteur seront déposées à la Mairie du 12ème arrondissement, à la Préfecture de Paris – Direction Régionale et Interdépartementale de l'Equipement et de l'Aménagement d'Ile-de-France – Unité Territoriale de l'Equipement et de l'Aménagement de Paris – Service utilité publique et équilibres territoriaux – 5 rue Leblanc – PARIS 15ème, à la Ville de Paris – Direction de l'Urbanisme – Bureau Accueil et Service à l'Usager (B.A.S.U.) – Bureau 1.56 RC (1er étage) – 6 promenade Claude Lévi-Strauss CS 51388 – 75639 PARIS CEDEX 13 et sur le site de la Ville de Paris (**paris.fr**), pour y être tenus à la disposition du public pendant un an.

Par ailleurs, toute personne intéressée pourra en obtenir communication en s'adressant par écrit à la Ville de Paris – Direction de l'Urbanisme – Sous-Direction des Ressources – Bureau du Service Juridique – 121 avenue de France CS 51388 – 75639 PARIS CEDEX 13.

Après l'enquête publique, la modification du plan local d'urbanisme sera soumise à délibération du Conseil de Paris, autorité compétente pour l'approuver.

EP 23-056 / contact@publilegal.fr

ferrari publicité
Toutes nos annonces en scannant ce QRC
Ferrari&Cie 7, Rue Sainte-Anne - 75001 Paris – Pour vos publications contactez-nous : agence@ferrari.fr Tél. 01 42 96 05 58
www.ferrari.fr

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2023 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 08 – 75 – 77 – 78 – 91 – 92 – 93 – 94 – 95. La rectification des annonces judiciaires et légales diffusée par l'arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 27 décembre 2022 est la suivante pour les départements d'habilitation : Tarification au forfait : Constitution de sociétés civiles et commerciales : (SA) 3796 € HT – (SARL) 3796 € HT – (SNC) 3796 € HT – (SARL) 3 000 € HT – (SNC) 3 000 € HT – (SARL) 1 400 € HT – (SARL) 1 500 € HT. Nomination des liquidateurs, des sociétés civiles ou commerciales : 150 € HT. Cessation de paiement : 0,37 ligne. Tarification au caractère : Ventes aux enchères publiques immobilières : 0,14 € HT. Constitution et nomination des liquidateurs en clôture : 46 € (1,38 € HT) – 75 : 92 : 93 : 94 : 95 (0,92 € HT) – 91 : 77 : 78 : 95 (0,69 € HT).

LES MARCHÉS PUBLICS
Consultez aussi nos annonces sur
http://avisdemarches.leparisien.fr

Marchés + de 90 000 Euros

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur :

MAIRIE DE VALENTON

Type de Numéro national d'identification : SIRET
N° National d'identification : 21940014400013
Ville : Valenton
Code Postal : 94460
Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication
Lien vers le profil d'acheteur :
https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
Nom du contact : Chloé Boneu
Adresse mail du contact :
Marches.valenton@ville-valenton.fr
Numéro de téléphone du contact : +33 143963737

Section 3 : Procédure
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens équivalent : DC1 ou DUME ; déclaration sur l'honneur ; attestation d'assurance ; attestation de visite
Capacité économique et financière – conditions / moyens de preuve : DC2 ou DUME ; déclaration chiffre d'affaires
Capacités techniques et profes sionnelles – conditions / moyens de preuve : Références ; déclaration d'effectifs
Technique d'achat : Sans objet
Date et heure limite de réception des pli 30 mars 2023 à 12 h 00
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : Installation et location d'un CTM provisoire
Code CPV principal
Descripteur principal : 45233110
Type de marché : Fournitures
Description succincte du marché : Installation et location d'un CTM provisoire
Mots descripteurs : Ouvrage métallique, Éléments modulaires ;
Lieu principal d'exécution du marché : 1, chemin de la Ferme de l'Hôpital à Valenton
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché alloti : Oui

Section 5 : Lots
Description du lot : Lot 1 Structure métallique
Code CPV principal : 45233110
Estimation de la valeur hors taxes du lot : euros
Lieu d'exécution du lot : 1, chemin de la Ferme de l'Hôpital à Valenton
Description du lot : Lot 2 Équipements modulaires
Code CPV principal : 44211000
Estimation de la valeur hors taxes du lot : euros
Lieu d'exécution du lot : 1, chemin de la Ferme de l'Hôpital à Valenton

Section 6 : Informations Complémentaires
Visite obligatoire : Oui
Détail sur la visite (si oui) : Les candidats doivent obligatoirement effectuer une visite des lieux. Ils s'inscriront à l'une de ces deux dates dans les conditions du règlement de consultation : 14/03 à 14h00 ; 16/03 à 10h00.
Autres informations complémentaires : Les prestations sont financées sur les fonds propres de la Commune et réglées par mandat administratif.
Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier.
Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire. Il est néanmoins de préférence pour le présent marché, plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un groupement ou en qualité de membre de plusieurs groupements.
Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.
Date d'envoi du présent avis : 06/03/2023

Collectivités territoriales
Optimisez
votre communication
Publiez vos annonces
d'enquêtes publiques
dans
Le Parisien
01 87 39 82 96
legales2@Leparisien.fr

Avis divers

publilégal
1 rue Frédéric Bastiat - 75008 Paris
www.publilegal.fr
Tél : 01.42.96.96.58

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité
PRÉFÈTE DU VAL-DE-MARNE
Direction de la coordination des politiques publiques
et de l'appui territorial
Bureau de l'environnement et des procédures d'utilité publique
21/29, AVENUE DU GENERAL DE GAULLE - 94038 CRETEIL CEDEX - 01 49 56 60 00 - www.val-de-marne.gouv.fr

RAPPEL - AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Installations classées soumises à enregistrement

Code de l'environnement

Art. L511-1, L512-7 à L512-7-7 & R512-46-1 à R512-46-30

La société SCI FP POMPADOUR a présenté à la Préfète du Val-de-Marne une demande d'autorisation environnementale, sur le territoire de la commune de VALENTON portant sur la création d'un bâtiment de logistique urbaine sis à Val Pompadour, constituant une installation classée assujettie aux prescriptions générales de l'arrêté ministériel du 11 avril 2017 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique n° 1510 E (stockage de matières, produits ou substances combustibles dans des entrepôts couverts) de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

L'arrêté préfectoral n°2023-00643 du 16 février 2023 a ouvert une consultation du public sur ce dossier de demande d'autorisation environnementale **du lundi 6 mars 2023 au jeudi 6 avril 2023.**

Le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet à la Mairie de VALENTON 1 chemin de la Ferme de l'Hôpital, 94460 VALENTON, aux horaires suivants :

- lundi : 13h30 à 17h00
- mardi : 08h30 à 12h15 - 13h30 à 17h00
- mercredi : 08h30 à 12h15 - 13h30 à 17h00
- jeudi : 08h30 à 11h30
- vendredi : 08h30 à 12h15 - 13h30 à 17h00

Les observations du public pourront également être adressées avant la fin du délai de consultation, soit jusqu'au jeudi 6 avril 2023 :

- par courrier à la Préfecture du Val-de-Marne à l'adresse suivante,

Le public pourra aussi formuler ses observations et propositions via le registre dématérialisé à l'adresse suivante : **http://creation-batiment-val-pompadour-creteil.enquetepublique.net**

Sur l'adresse mail : **creation-batiment-val-pompadour-creteil@enquetepublique.net**

À l'issue de la consultation du public, le registre sera clos et signé par la maire de VALENTON et transmis avec les observations du public à la Préfète du Val-de-Marne, compétente pour prendre la décision relative à la demande d'autorisation environnementale, par arrêté préfectoral, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par arrêté ministériel, ou d'un arrêté préfectoral de refus.

Le déroulé de la consultation est mis en ligne sur le site internet de la préfecture : **http://www.val-de-marne.gouv.fr/Publications/AOEP-Avis-d-Ouverture-d-Enquetes-Publiques**

EP 23-066/ contact@publilegal.fr

Divers société

ACOUCONCEPT

SARL au capital de 5 000 € Siège social : 54, rue Jeanne 94490 ORMESSON-SUR-MARNE RCS CRETEIL 815298013

Par décision de l'associé Unique du 22/10/2022, il a été décidé de transformer la société en société par actions simplifiée sans la création d'un être moral nouveau à compter du 22/10/2022.La dénomination de la société, son capital, son siège, sa durée, son objet et la date de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Président : Associé IORVA ELIRI, situé 54, rue Jeanne 94490 ORMESSON-SUR-MARNE immatriculé au RCS de CRETEIL sous le numéro 810318267.Les statuts ont été modifiés en conséquence. Modification au RCS de CRETEIL.
Les fonctions de Gérant exercées par M. Anthony ROSELL prennent fin le 22/10/2022 du fait de la transformation.

ERIN DILEDANCE
Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 39 rue des Eglantiers 94320 THIAIS Siège de liquidation : 39 rue des Eglantiers 94320 THIAIS
895 077 972 RCS CRETEIL
Aux termes d'une décision en date du 30 décembre 2022, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Madame Louise ERIN, demeurant THIAIS 94320 39 rue des Eglantiers, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 39 rue des Eglantiers 94320 THIAIS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Créteil, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AQUARENOV, SARL au capital de 8000€. Siège social 44 rue garibaldi 94100 Saint-maur-des-fossés 492 655 345 RCS CRETEIL. Le 31/12/2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. stéphane tassul-galgrand, 32 Rue de Rocroy 94100 Saint-Maur-des-Fossés, et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance à l'adresse du liquidateur tel que désigné ci-avant. Modifications au RCS de CRETEIL.

Enquête Publique

publilégal
1 rue Frédéric Bastiat - 75008 Paris
www.publilegal.fr
Tél : 01.42.96.96.58

VILLE DE PARIS

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Modification du PLU de Paris au niveau du secteur du boulevard Carnot à proximité de la Porte de Vincennes dans le 12ème arrondissement

Par arrêté municipal en date du 20 février 2023,
Madame la Maire de Paris ouvre une enquête publique à la Mairie du 12ème arrondissement de Paris, 130 avenue Daumesnil

du lundi 27 mars 2023 à 8h30 au mardi 9 mai 2023 à 17h00

Les caractéristiques principales de la modification du PLU portent sur :

- la suppression de la qualification « voies publiques et privées » d'environ 1.200 m² d'emprises au droit des 15 et 17 boulevard Carnot figurant sur les dispositions graphiques du règlement ;
- la suppression de la voie piétonne à créer ou à modifier figurant dans l'orientation d'aménagement et de programmation (OAP) Porte de Vincennes ;
- la suppression de la pastille V « espace vert public à créer ou à modifier » localisée au 15 boulevard Carnot ;
- le déplacement de la pastille JS « équipement public jeunesse et sport à créer ou à modifier » au 17 boulevard Carnot.

A été désigné, en tant que commissaire enquêteur en charge de l'enquête publique, Monsieur Georges SCHEIBER, docteur en pharmacie, directeur en industrie chimique, retraité, et en qualité d'observatrice, Madame Suzel BERTHELET, directrice des ressources humaines à l'ESBanque, retraitée.

Par décision en date du 27 octobre 2022, jointe au dossier d'enquête, la Mission Régionale d'Autorité Environnementale a dispensé cette procédure de la réalisation d'une évaluation environnementale.

Le dossier soumis à enquête publique sera mis à la disposition du public en Mairie du 12ème arrondissement, 130 avenue Daumesnil, lequel pourra en prendre connaissance et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête déposé à cet effet aux jours et horaires d'ouverture de la mairie : les lundis (sauf les lundis 10 avril, 1er mai et 8 mai), mardis, mercredis, jeudis et vendredis, de 8h30 à 17h00, avec une nocturne les jeudis jusqu'à 19h30 (les bureaux sont fermés les samedis, dimanches et jours fériés).

Durant l'enquête publique, les observations et propositions pourront également être adressées par écrit, à l'attention de Monsieur Georges SCHEIBER, Commissaire Enquêteur, à l'adresse de la Mairie du 12ème arrondissement, 130 avenue Daumesnil, 75012 PARIS, en vue de les annexer au registre.

Le dossier d'enquête publique sera en outre disponible en consultation sur le site internet de l'enquête publique à l'adresse électronique suivante :

http://portedevincennes-modification-plu.enquetepublique.net

Pendant la période d'enquête publique, des observations et propositions pourront être déposées par voie électronique sur le registre dématérialisé ouvert à cet effet, en consultant le site de l'enquête à l'adresse électronique :

http://portedevincennes-modification-plu.enquetepublique.net

Afin de permettre un accès au dossier d'enquête et au registre sous forme numérique, une borne informatique sera également mise à la disposition du public, au cours de l'enquête, en Mairie du 12ème arrondissement, 130 avenue Daumesnil, aux jours et heures d'ouvertures de la mairie : les lundis (sauf les lundis 10 avril, 1er mai et 8 mai), mardis, mercredis, jeudis et vendredis, de 8h30 à 17h00, avec une nocturne les jeudis jusqu'à 19h30 (les bureaux sont fermés les samedis, dimanches et jours fériés).

Afin d'**informer le public et de recevoir ses observations orales ou écrites, le commissaire enquêteur assurera des permanences à la Mairie du 12ème arrondissement**, aux dates et horaires suivants :

- jeudi 30 mars de 16h15 à 19h15
- lundi 3 avril de 14h00 à 17h00
- samedi 8 avril de 9h00 à 12h00
- mercredi 12 avril de 14h00 à 17h00
- jeudi 20 avril de 9h00 à 12h00

À compter de l'ouverture de l'enquête publique, des informations sur le dossier soumis à enquête peuvent être demandées auprès de la Ville de Paris - Direction de l'Urbanisme - Service de l'Aménagement, 121 avenue de France – CS 51388 - 75639 PARIS CEDEX 13 ou à l'adresse électronique suivante : DU-PLU-portedevincennes@paris.fr

La personne responsable du plan local d'urbanisme est la Ville de Paris, représentée par Monsieur Stéphane LECLER, Directeur de l'Urbanisme, 121 avenue de France 75013 PARIS.

Cet avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête publique sera publié quinze jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci dans deux journaux diffusés sur les territoires de la Ville de Paris et du département du Val de Marne.

Cet avis sera également affiché quinze jours au moins avant le début de l'enquête et pendant toute sa durée à l'Hôtel de Ville de Paris, à la Mairie du 12ème arrondissement de Paris, dans les locaux de la direction de l'Urbanisme, 121 avenue de France, CS 51388 – 75639 Paris Cedex 13, et à proximité du secteur concerné. L'avis sera également mis en ligne sur le site de la Ville de Paris : paris.fr

À l'expiration de l'enquête publique, les registres électronique et papier seront clos, ces derniers étant signés par le commissaire enquêteur. Le commissaire enquêteur établira ensuite un rapport et rendra ses conclusions motivées sur le projet de modification du PLU dans un délai de 30 jours à compter de la clôture de l'enquête publique, à la Ville de Paris. Le commissaire enquêteur transmettra simultanément une copie du rapport et des conclusions motivées au Président du Tribunal Administratif de Paris.

Copies du rapport, de l'avis et des conclusions du commissaire enquêteur seront déposées à la Mairie du 12ème arrondissement, à la Préfecture de Paris – Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement d'Ile-de-France – Unité Territoriale de l'Équipement et de l'Aménagement de Paris – Service utilité publique et équilibres territoriaux – 5 rue Leblanc – PARIS 15ème, à la Ville de Paris – Direction de l'Urbanisme – Bureau Accueil et Service à l'Usager (B.A.S.U.) – Bureau 1.56 RC (1er étage) – 6 promenade Claude Lévi-Strauss CS 51388 – 75639 PARIS CEDEX 13 et sur le site de la Ville de Paris (**paris.fr**), pour y être tenus à la disposition du public pendant un an.

Par ailleurs, toute personne intéressée pourra en obtenir communication en s'adressant par écrit à la Ville de Paris – Direction de l'Urbanisme – Sous-Direction des Ressources – Bureau du Service Juridique – 121 avenue de France CS 51388 – 75639 PARIS CEDEX 13.

Après l'enquête publique, la modification du plan local d'urbanisme sera soumise à délibération du Conseil de Paris, autorité compétente pour l'approuver.

EP 23-056 / contact@publilegal.fr

ferraripublicité
Toutes nos annonces en scannant ce QRC
Ferrari&Cie 7, Rue Sainte-Anne - 75001 Paris – Pour vos publications contactez-nous : agence@ferrari.fr Tél. 01 42 96 08 00
www.ferrari.fr

Annonces légales

legales-libe@teamedia.fr 01 87 39 84 00

VILLE DE PARIS

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Modification du PLU de Paris au niveau du secteur du boulevard Carnot à proximité de la Porte de Vincennes dans le 12ème arrondissement

Par arrêté municipal en date du 20 février 2023,
Madame la Maire de Paris ouvre une enquête publique à la Mairie du 12ème arrondissement de Paris,
130 avenue Daumesnil

du lundi 27 mars 2023 à 8h30 au mardi 9 mai 2023 à 17h00

Les caractéristiques principales de la modification du PLU portent sur :

- la suppression de la qualification « voies publiques et privées » d'environ 1 200 m² d'emprises au droit des 15 et 17 boulevard Carnot figurant sur les dispositions graphiques du règlement ;
- la suppression de la voie prétonne à créer ou à modifier figurant dans l'orientation d'aménagement et de programmation (OAP) Porte de Vincennes ;
- la suppression de la pastille V « espace vert public à créer ou à modifier » localisée au 15 boulevard Carnot ;
- le déplacement de la pastille 38 « équipement public jeunesse et sport à créer ou à modifier » au 17 boulevard Carnot.

A été désigné, en tant que commissaire enquêteur en charge de l'enquête publique, Monsieur Georges SCHEIBER, docteur en pharmacie, directeur en industrie chimique, retraité, et en qualité d'observatrice, Madame Sarel BERTHELET, directrice des ressources humaines à l'ESIlangue, retraitée.

Par décision en date du 27 octobre 2022, jointe au dossier d'enquête, la Mission Régionale d'Autorité Environnementale a dispensé cette procédure de la réalisation d'une évaluation environnementale.

Le dossier soumis à enquête publique sera mis à la disposition du public en Mairie du 12ème arrondissement, 130 avenue Daumesnil, lequel pourra en prendre connaissance et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête déposé à cet effet aux jours et horaires d'ouverture de la mairie : les lundis (sauf les lundis 10 avril, 1er mai et 8 mai), mardis, mercredis, jeudis et vendredis, de 8h30 à 17h00, avec une nocturne les jeudis jusqu'à 19h30 (les bureaux sont fermés les samedis, dimanches et jours fériés).

Durant l'enquête publique, les observations et propositions pourront également être adressées par écrit, à l'attention de Monsieur Georges SCHEIBER, Commissaire Enquêteur, à l'adresse de la Mairie du 12ème arrondissement, 130 avenue Daumesnil, 75012 PARIS, en vue de leur annexe au registre.

Le dossier d'enquête publique sera en outre disponible en consultation sur le site internet de l'enquête publique à l'adresse électronique suivante :

http://portedevincennes-modification-plu.enquetepubliques.net

Pendant la période d'enquête publique, des observations et propositions pourront être déposées par voie électronique sur le registre dématérialisé ouvert à cet effet, en consultant le site de l'enquête à l'adresse électronique :

http://portedevincennes-modification-plu.enquetepubliques.net

Afin de permettre un accès au dossier d'enquête et au registre sous forme numérique, une borne informatique sera également mise à la disposition du public, au cours de l'enquête, en Mairie du 12ème arrondissement, 130 avenue Daumesnil, aux jours et heures d'ouvertures de la mairie : les lundis (sauf les lundis 10 avril, 1er mai et 8 mai), mardis, mercredis, jeudis et vendredis, de 8h30 à 17h00, avec une nocturne les jeudis jusqu'à 19h30 (les bureaux sont fermés les samedis, dimanches et jours fériés).

Afin d'**informer le public et de recevoir ses observations orales ou écrites, le commissaire enquêteur assurera des permanences à la Mairie du 12ème arrondissement,** aux dates et horaires suivants :

- jeudi 30 mars de 16h15 à 19h15
- lundi 3 avril de 14h00 à 17h00
- samedi 8 avril de 9h00 à 12h00
- mercredi 12 avril de 14h00 à 17h00
- jeudi 20 avril de 9h00 à 12h00

À compter de l'ouverture de l'enquête publique, des informations sur le dossier soumis à enquête peuvent être demandées auprès de la Ville de Paris – Direction de l'Urbanisme – Service de l'Aménagement, 121 avenue de France – CS 51388 - 75639 PARIS CEDEX 13 ou à l'adresse électronique suivante : DU-PLU-portedevincennes@paris.fr

La personne responsable du plan local d'urbanisme est la Ville de Paris, représentée par Monsieur Stéphane LECLER, Directeur de l'Urbanisme, 121 avenue de France 75013 PARIS.

Cet avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête publique sera publié quinze jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci dans deux journaux diffusés sur les territoires de la Ville de Paris et du département du Val de Marne.

Cet avis sera également affiché quinze jours au moins avant le début de l'enquête et pendant toute sa durée à l'Hôtel de Ville de Paris, à la Mairie du 12ème arrondissement de Paris, dans les locaux de la direction de l'Urbanisme, 121 avenue de France, CS 51388 – 75639 Paris Cedex 13, et à proximité du secteur concerné. L'avis sera également mis en ligne sur le site de la Ville de Paris : paris.fr

À l'expiration de l'enquête publique, les registres électronique et papier seront clos, ces derniers étant signés par le commissaire enquêteur. Le commissaire enquêteur établira ensuite un rapport et rendra ses conclusions motivées sur le projet de modification du PLU dans un délai de 30 jours à compter de la clôture de l'enquête publique, à la Ville de Paris. Le commissaire enquêteur transmettra simultanément une copie du rapport et des conclusions motivées au Président du Tribunal Administratif de Paris.

Copies du rapport, de l'avis et des conclusions du commissaire enquêteur seront déposées à la Mairie du 12ème arrondissement, à la Préfecture de Paris – Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement d'Ile-de-France – Unité Territoriale de l'Équipement et de l'Aménagement de Paris – Service utilité publique et équilibres territoriaux – 5 rue Leblanc – PARIS 15ème, à la Ville de Paris- Direction de l'Urbanisme – Bureau Accueil et Service à l'Usager (B.A.S.U.) – Bureau 1.56 RC (1er étage) – 6 promenade Claude Lévi-Strauss CS 51388 – 75639 PARIS CEDEX 13 et sur le site de la Ville de Paris (**paris.fr**), pour y être tenus à la disposition du public pendant un an.

Par ailleurs, toute personne intéressée pourra en obtenir communication en s'adressant par écrit à la Ville de Paris – Direction de l'Urbanisme – Sous-Direction des Ressources – Bureau du Service Juridique – 121 avenue de France CS 51388 – 75639 PARIS CEDEX 13.

Après l'enquête publique, la modification du plan local d'urbanisme sera soumise à délibération du Conseil de Paris, autorité compétente pour l'approuver.

EP 21-056 / contact@publilegal.fr

Répertoire

repertoire-libe@teamedia.fr / 01 87 39 82 95 / 01 87 39 80 20

Achète tableaux anciens
XIXe et Moderne avant 1960
Tous sujets, école de Barbizon, orientaliste, vue de Venise, marine, chasse, peintures de genre, peintres français & étrangers (russe, grec, americains...), ancien atelier du peintre décédé, lauréat...
Estimation gratuite
Dans le respect des mesures sanitaires en vigueur
EXPERT MEMBRE DE LA CEDEA
VMARILLIER@WANADOO.FR
06 07 03 23 16

Disquaire achète au meilleur Prix
DISQUES VINYLES 33T - 45T - CD
TOUS STYLES TOUTES QUANTITÉS
Jazz - Pop - Rock
Musique Classique
Métal - Punk
Soul - Funk - House
World
(Afrique, Antilles, Maghreb)
Reggae - Hip Hop
Gros Stocks et Collections
Contactez-nous 07 69 90 54 24
MATÉRIEL AUDIO
Platines - Hi-Fi -
Amplis - Cellules - DJ
Jeux Vidéos - Consoles
Déplacement en France avec respect des mesures sanitaires en vigueur.
Réponse très rapide
PAIEMENT CASH

Votre journal Libération est habilité pour toutes **VOS ANNONCES LÉGALES** sur les départements 75 92 93 94

de 9h à 18h au 01 87 39 84 00
ou par mail
legales-libe@teamedia.fr

Libération
ABONNEZ-VOUS

Offre intégrale 34,90€ par mois(1)
Soit plus de 48% de réduction par rapport au prix de vente au numéro. Offre à durée libre sans engagement valable sous réserve de 12 mois.

A découper et renvoyer sous enveloppe affranchie à Libération, Service abonnement Libération, 45 Avenue du Général Leclerc, 60643 CHANTILLY CEDEX. Offre réservée aux particuliers.

Oui, je m'abonne à l'offre intégrale Libération.
LIB23
Mon abonnement intégral comprend la livraison chaque jour de Libération et chaque samedi de Libération week-end par portage(1) + l'accès au site et à l'application Libération sans publicité + des newsletters exclusives.
Nom
Prénom
N° Rue
Code postal Ville
Numéro de téléphone
E-mail @
(obligatoire pour profiter des services numériques et accéder à votre espace personnel sur liberation.fr)
☐ **Règlement par carte bancaire.** Je serai prélevé de **34,90€ par mois** (au lieu de 68€, prix au numéro). Je ne m'engage sur aucune durée, je peux stopper mon service à tout moment.
Carte bancaire N°
Expire le mois année
Signature obligatoire :
☐ **Règlement par chèque.** Je paie en une seule fois par **chèque de 384€** pour un an d'abonnement (au lieu de 832€, prix au numéro).

Annonces légales

legales-libe@teamedia.fr 01 87 39 84 00

VILLE DE PARIS

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Modification du PLU de Paris au niveau du secteur du boulevard Carnot à proximité de la Porte de Vincennes dans le 12ème arrondissement

Par arrêté municipal en date du 20 février 2023, Madame la Maire de Paris ouvre une enquête publique à la Mairie du 12ème arrondissement de Paris, 130 avenue Daumesnil

du lundi 27 mars 2023 à 8h30 au mardi 9 mai 2023 à 17h00

Les caractéristiques principales de la modification du PLU portent sur :

- la suppression de la qualification « voies publiques et privées » d'environ 1 200 m² d'emprises au droit des 15 et 17 boulevard Carnot figurant sur les dispositions graphiques du règlement ;
- la suppression de la voie piétonne à créer ou à modifier figurant dans l'orientation d'aménagement et de programmation (OAP) Porte de Vincennes ;
- la suppression de la pastille V « espace vert public à créer ou à modifier » localisée au 15 boulevard Carnot ;
- le déplacement de la pastille *IS* « équipement public jeunesse et sport à créer ou à modifier » au 17 boulevard Carnot.

A été désigné, en tant que commissaire enquêteur en charge de l'enquête publique, Monsieur Georges SCHEIBER, docteur en pharmacie, directeur en industrie chimique, retraité, et en qualité d'observatrice, Madame Sarel BERTHELET, directrice des ressources humaines à l'ESHlanqui, retraitée.

Par décision en date du 27 octobre 2022, jointe au dossier d'enquête, la Mission Régionale d'Autorité Environnementale a dispensé cette procédure de la réalisation d'une évaluation environnementale.

Le dossier soumis à enquête publique sera mis à la disposition du public en Mairie du 12ème arrondissement, 130 avenue Daumesnil, lequel pourra en prendre connaissance et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête déposé à cet effet aux jours et horaires d'ouverture de la mairie : les lundis (sauf les lundis 10 avril, 1er mai et 8 mai), mardis, mercredis, jeudis et vendredis, de 8h30 à 17h00, avec une nocturne les jeudis jusqu'à 19h30 (les bureaux sont fermés les samedis, dimanches et jours fériés).

Durant l'enquête publique, les observations et propositions pourront également être adressées par écrit, à l'attention de Monsieur Georges SCHEIBER, Commissaire Enquêteur, à l'adresse de la Mairie du 12ème arrondissement, 130 avenue Daumesnil, 75012 PARIS, en vue de les annexer au registre.

Le dossier d'enquête publique sera en outre disponible en consultation sur le site internet de l'enquête publique à l'adresse électronique suivante :

http://portedevincennes-modification-plu.enquetepublique.net

Pendant la période d'enquête publique, des observations et propositions pourront être déposées par voie électronique sur le registre dématérialisé ouvert à cet effet, en consultant le site de l'enquête à l'adresse électronique :

http://portedevincennes-modification-plu.enquetepublique.net

Afin de permettre un accès au dossier d'enquête et au registre sous forme numérique, une borne informatique sera également mise à la disposition du public, au cours de l'enquête, en Mairie du 12ème arrondissement, 130 avenue Daumesnil, aux jours et heures d'ouvertures de la mairie : les lundis (sauf les lundis 10 avril, 1er mai et 8 mai), mardis, mercredis, jeudis et vendredis, de 8h30 à 17h00, avec une nocturne les jeudis jusqu'à 19h30 (les bureaux sont fermés les samedis, dimanches et jours fériés).

Afin d'**informer le public et de recevoir ses observations orales ou écrites, le commissaire enquêteur assurera des permanences à la Mairie du 12ème arrondissement,** aux dates et horaires suivants :

- **jeudi 30 mars de 16h15 à 19h15**
- **lundi 3 avril de 14h00 à 17h00**
- **samedi 8 avril de 9h00 à 12h00**
- **mercredi 12 avril de 14h00 à 17h00**
- **jeudi 20 avril de 9h00 à 12h00**

À compter de l'ouverture de l'enquête publique, des informations sur le dossier soumis à enquête peuvent être demandées auprès de la Ville de Paris – Direction de l'Urbanisme – Service de l'Aménagement, 121 avenue de France – CS 51388 – 75639 PARIS CEDEX 13 ou à l'adresse électronique suivante : DU-PLU-portedevincennes@paris.fr

La personne responsable du plan local d'urbanisme est la Ville de Paris, représentée par Monsieur Stéphane LECLER, Directeur de l'Urbanisme, 121 avenue de France 75013 PARIS.

Cet avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête publique sera publié quinze jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci dans deux journaux diffusés sur les territoires de la Ville de Paris et du département du Val de Marne.

Cet avis sera également affiché quinze jours au moins avant le début de l'enquête et pendant toute sa durée à l'Hôtel de Ville de Paris, à la Mairie du 12ème arrondissement de Paris, dans les locaux de la direction de l'Urbanisme, 121 avenue de France, CS 51388 – 75639 Paris Cedex 13, et à proximité du secteur concerné. L'avis sera également mis en ligne sur le site de la Ville de Paris : paris.fr

À l'expiration de l'enquête publique, les registres électronique et papier seront clos, ces derniers étant signés par le commissaire enquêteur. Le commissaire enquêteur établira ensuite un rapport et rendra ses conclusions motivées sur le projet de modification du PLU dans un délai de 30 jours à compter de la clôture de l'enquête publique, à la Ville de Paris. Le commissaire enquêteur transmettra simultanément une copie du rapport et des conclusions motivées au Président du Tribunal Administratif de Paris.

Copies du rapport, de l'avis et des conclusions du commissaire enquêteur seront déposées à la Mairie du 12ème arrondissement, à la Préfecture de Paris – Direction Régionale et Interdépartementale de l'Equipement et de l'Aménagement d'Ile-de-France – Unité Territoriale de l'Equipement et de l'Aménagement de Paris – Service utilité publique et équilibres territoriaux – 5 rue Leblanc – PARIS 15ème, à la Ville de Paris– Direction de l'Urbanisme – Bureau Accueil et Service à l'Usager (B.A.S.U.) – Bureau 1.36 RC (1er étage) – 6 promenade Claude Lévi-Strauss CS 51388 – 75639 PARIS CEDEX 13 et sur le site de la Ville de Paris (**paris.fr**), pour y être tenus à la disposition du public pendant un an.

Par ailleurs, toute personne intéressée pourra en obtenir communication en s'adressant par écrit à la Ville de Paris – Direction de l'Urbanisme – Sous-Direction des Ressources – Bureau du Service Juridique – 121 avenue de France CS 51388 – 75639 PARIS CEDEX 13.

Après l'enquête publique, la modification du plan local d'urbanisme sera soumise à délibération du Conseil de Paris, autorité compétente pour l'approuver.

EP 2-056 / contact@publilegal.fr

Répertoire

repertoire-libe@teamedia.fr / 01 87 39 82 95 / 01 87 39 80 20

Achète tableaux anciens
XIXe et Moderne avant 1960
Tous sujets, école de Barbizon, orientaliste, vue de Venise, marine, chasse, peintures de genre, peintres français & étrangers (russe, grec, américains...), ancien atelier de peintres décédés, toutes ...
Estimation gratuite
Dans le respect des mesures sanitaires en vigueur
EXPERT MEMBRE DE LA CEDOA
V.MARILLIER@WANADOO.FR
06 07 03 23 16

Disquaire achète au meilleur Prix
DISQUES VINYLES 33T - 45T - CD
TOUS STYLES TOUTES QUANTITÉS
Jazz – Pop – Rock
Musique Classique
Métal – Punk
Soul – Funk – House
World
(Afrique, Antilles, Maghreb)
Reggae – Hip Hop
Gros Stocks et Collections
Contactez-nous 07 69 90 54 24
MATÉRIEL AUDIO
Platines - HI-FI
Amplis - Cellules - DI
Jean Vallois - Grenoble
Déplacement en France avec respect des mesures sanitaires en vigueur.
Réponse très rapide
PAIEMENT CASH

Votre journal Libération est habilité pour toutes **VOS ANNONCES LÉGALES** sur les départements 75 92 93 94
de 9h à 18h au 01 87 39 84 00
ou par mail
legales-libe@teamedia.fr

Libération

www.liberation.fr
133, avenue de Choisy, 75013 Paris
tél. : 01 88 47 98 80
contact@liberation.fr

Edité par la SARL Libération
SARL au capital de 17 807 701 €
133, avenue de Choisy, 75013 Paris
RCS Paris : 382 028 199

Principal actionnaire
Presse Indépendante SAS

Cogérants
Dov Alfon, Amandine Basoul-Romeu

Directeur de la publication
Dov Alfon

Directeur de la rédaction
Dov Alfon

Directeur délégué de la rédaction
Paul Guinio

Directrices adjointes de la rédaction
Stéphanie Aubert, Lauren Provost, Alexandra Schwartzbrod

Directeur artistique
Nicolas Valoteau

Rédacteurs en chef
Michel Becquembois, Frédéric Bézaud (technique), Laure Breton (actu), Sabrina Champenois (modes de vie), Gilles Dhers (web), Matthieu Ecoiffier (actu), Christian Losson (enquêtes)

Rédacteurs en chef adjoints
Lilian Alemagna (France), Lionel Charrier (photo), Cécile Daumas, Sonia Delesalle-Stolper (monde), Fabrice Drouzy (spéciaux), Yoann Duval (forums), Sonya Faure (idées), Cédric Mathiot (checknews), Didier Péron (culture)

ABONNEMENTS
Site : abo.liberation.fr
abonnement@liberation.fr
tarif abonnement 1 an France métropolitaine: 384€
tél. : 01 55 56 71 40

PUBLICITÉ
Altice Media Publicité - Libération
133, avenue de Choisy, 75013 Paris
publicite@liberation.fr

PETITES ANNONCES & CARNET
30, bd de Grenelle 75015 Paris
tél. : 01 87 39 80 20
annonces@teamedia.fr

IMPRESSION
Midi Print (Gallargues), POP (La Courneuve), Nancy Print (Jarville), CILA (Héric)
Imprimé en France
Membre de l'ACPM, CPPAP : 1125 C 80064
ISSN 0335-1793

ACPM

Origine du papier : France
Taux de fibres recyclées : 100 % Papier détenteur de l'Eco-label européen N° FI/2001
Indicateur d'eutrophisation : PTot 0.009 kg/t de papier

La responsabilité du journal ne saurait être engagée en cas de non-restitution de documents. Pour joindre un journaliste par mail : initiale du prénom.nom@liberation.fr

SUDOKU 4991 MOYEN

4			6	8	7	9		2
			9	1				
8		1				3		6
5	1		8		2		4	7
		4				8		1
7	3		1		6		5	9
3		6				7		8
	2							
1			2	6	4			3

SUDOKU 4991 DIFFICILE

	7		3		9		2	
			7		2		6	
	2	3	5	8	6	4		
7	5						9	2
	9	8				6	1	
2	1	4					5	7
		2	8	7	5	9		
			4		1			
	8		9		3		4	

Solutions des grilles précédentes

MOYEN

6	7	2	1	8	9	3	5	4
3	8	5	2	4	6	7	9	1
9	4	1	5	3	7	6	8	2
5	2	7	9	6	4	8	1	3
1	3	8	7	2	5	4	6	9
4	9	6	8	1	3	2	7	5
7	6	9	3	5	2	1	4	8
8	5	3	4	7	1	9	2	6
2	1	4	6	9	8	5	3	7

9	7	5	2	8	6	1	3	4
2	6	4	9	1	3	5	8	7
1	8	3	4	7	5	6	9	2
3	5	6	1	2	4	8	7	9
7	2	9	5	6	8	3	4	1
8	4	1	3	9	7	2	5	6
5	1	2	7	3	9	4	6	8
4	9	8	6	5	1	7	2	3
6	3	7	8	4	2	9	1	5

DIFFICILE

Libé RETROUVEZ LES DERNIERS NUMÉROS DE LIBÉRATION ET NOS COLLECTORS SUR NOTRE BOUTIQUE

BOUTIQUE.LIBERATION.FR

Libération
ABONNEZ-VOUS
AU 01 55 56 71 40 OU SUR ABO.LIBERATION.FR

Offre intégrale 29,90€

INSERTIONS PRESSE DU 29 MARS 2023

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2023 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 03 - 75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95. La tarification des annonces judiciaires et légales définie par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication du 27 décembre 2022 est la suivante pour les département d'habitation : Tarification au forfait : Constitution de sociétés civiles et commerciales : (3A) 379€ HT - (3AS) 388€ HT - (3ASL) 135€ HT - (BNC) 215€ HT - (SARL) 140€ HT - (EURL) 118€ HT. Nomination des liquidateurs des sociétés civiles ou commerciales : 108 € HT. Tarification au caractère (espace inclus) Hors constitutions et nominations des liquidateurs et clôtures : - 80 (0,186€ HT) - 75 - 92 - 93 - 94 (0,232 € HT) - 91 - 77 - 78 - 95 (0,225€).

LES MARCHÉS PUBLICS
Consultez aussi nos annonces sur http://avisdemarches.leparisien.fr

Marchés + de 90 000 Euros

sudest

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur :

GRAND PARIS SUD EST AVENIR

Type de Numéro national d'identification : SIRET
N° National d'Identification : 20005800600061
Ville : Creteil cedex
Code Postal : 94046
Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication
Lien direct aux documents de la consultation :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2023_2JnNimZ-BLyo9iv=1&selected=0

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
Nom du contact : Commande publique
Adresse mail du contact : Commande.public@gpsea.fr

Section 3 : Procédure
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : Voir RC
Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : Voir RC
Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : Voir RC
Technique d'achat : Accord-cadre
Date et heure limite de réception des plis 17 avril 2023 à 17 h 00
Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non
Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Direction des Affaires Générales
Critères d'attribution : Voir RC

Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : Fourniture, livraison et installation de mobiliers d'accueil, de confort et signalétique nécessaires à l'équipement des sites administratifs de GPSEA
Code CPV principal
Descripteur principal : 39158000
Type de marché : Fournitures
Description succincte du marché : Fourniture, livraison et installation de mobiliers d'accueil, de confort et signalétique nécessaires à l'équipement des sites administratifs de GPSEA
Mots descripteurs : Mobilier ,
Lieu principal d'exécution du marché : Territoire de GPSEA
Durée du marché (en mois) : 36
Valeur estimée (H.T.) :
Valeur entre : 10000 euros
Et : 200000 euros
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché allotit : Non

Section 6 : Informations Complémentaires
Visite obligatoire : Non
Date d'envoi du présent avis : 24/03/2023

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

SICUCV

M. Norbert BARON, SICUCV, 2 avenue Youri Gagarine, 94407 Vitry sur seine cedex
tél : 01 46 82 83 93, courriel : Chauffagecholoyvitry@mairie-vitry94.fr, adresse Internet : https://vitry94.fr
Objet du marché : La mission comprend le suivi et contrôle de l'exploitation en cours d'exercice et l'analyse des rapports d'activités de l'exercice N-1
Catégorie de services
Caractéristiques principales :
* Des variantes seront-elles prises en compte : Non
* Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage : contrôle et suivi de délégation de service public de chauffage urbain
Prestations divisées en lots :
Non
Durée du marché ou délai d'exécution :
12 mois à compter de la notification du marché
Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :
* Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
* Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
* Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
* Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents
La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.
Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
* Valeur technique (60 %)
* Prix (40 %)
Type de procédure :
Procédure adaptée
Date limite de réception des offres
18 avril 2023 à 17 h 30
Délai minimum de validité des offres :
90 jours à compter de la date limite de réception des offres.
Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :
2300018
Date d'envoi du présent avis à la publication :
24 mars 2023
Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :
adresse internet :

https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllConsId=838953&orgAcronyme=c1f

Avis divers

publilégal — AFFICHER-PUBLIER-COMMUNIQUER
1 rue Frédéric Bastiat - 75008 Paris
www.publilegal.fr
Tél : 01.42.96.96.58

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL GRAND-ORLY SEINE BIEVRE

Commune de Villejuif

Par arrêté n°A2023_816 en date du 23 février 2023, le Président de l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre a prescrit la modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme de Villejuif.

L'arrêté fait l'objet d'un affichage en mairie de Villejuif et au siège de l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre pendant une durée minimale d'un mois. Cet arrêté a été affiché à l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre le 23/02/2023 et en mairie de Villejuif le 02/03/2023.

EP 23-154 / contact@publilegal.fr

COMMUNE CHENNEVIERES-SUR-MARNE

AMÉNAGEMENT DU QUARTIER DU FORT
ZAC « ENTRÉE DE VILLE NORD »
CONCERTATION PREALABLE A LA CREATION DE LA ZAC

Dans le cadre de la concertation préalable prévue dans la procédure de création de la ZAC « Entrée de ville nord » à Chennevières-sur-Marne (Quartier du Fort), l'Etablissement Public d'Aménagement de Marne la Vallée EPAMARNE organise :
Une réunion publique de lancement le 13 avril à 19h à l'espace municipal Jean-Moulin,
Des balades urbaines le 10 mai 2023 à 14h30 et le 13 mai à 10h30 (point de RDV Espace municipal Jean Moulin).
Des ateliers participatifs auront également lieu pendant la durée de la concertation.
Pour rappel une exposition publique est aussi organisée du 16 mai au 28 juin 2023 aux jours d'ouverture habituels de la mairie :
- lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h,
- samedi de 9h à 12h

Une permanence sera assurée par l'Etablissement Public et la commune les 24 mai de 14h30 à 17h et le 17 juin 2023 de 10 h à 12h en Mairie afin d'expliquer le projet et de répondre aux questions éventuelles.
Un registre est également mis à la disposition du public afin d'y recueillir les avis.
Les avis peuvent être également adressés sur le site Internet dédié « quartierdufort.fr » et/ou par courrier à la commune.

Constitution de société

Par ASSP en date du 23/03/2023, il a été constitué une SARL dénommée :

MAN.NET SERVICES

Siège social : 8 rue Estienne d'Orves 94000 CRÉTEIL Capital : 500 € Objet social : Service à la personne, Nettoyage de tous locaux, Rénovation de locaux Gérance : M Sindou FDFANA demeurant 3 rue Bissan 75020 PARIS Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CRÉTEIL.

Enquête Publique

publilégal — AFFICHER-PUBLIER-COMMUNIQUER
1 rue Frédéric Bastiat - 75008 Paris
www.publilegal.fr
Tél : 01.42.96.96.58

VILLE DE PARIS

RAPPEL - AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Modification du PLU de Paris au niveau du secteur du boulevard Carnot à proximité de la Porte de Vincennes dans le 12ème arrondissement

Par arrêté municipal en date du 20 février 2023,
Madame la Maire de Paris ouvre une enquête publique à la Mairie du 12ème arrondissement de Paris, 130 avenue Daumesnil

du lundi 27 mars 2023 à 8h30 au mardi 9 mai 2023 à 17h00

Les caractéristiques principales de la modification du PLU portent sur :

- la suppression de la qualification « voies publiques et privées » d'environ 1.200 m² d'emprises au droit des 15 et 17 boulevard Carnot figurant sur les dispositions graphiques du règlement ;
- la suppression de la voie piétonne à créer ou à modifier figurant dans l'orientation d'aménagement et de programmation (OAP) Porte de Vincennes ;
- la suppression de la pastille V « espace vert public à créer ou à modifier » localisée au 15 boulevard Carnot ;
- le déplacement de la pastille JS « équipement public jeunesse et sport à créer ou à modifier » au 17 boulevard Carnot.

A été désigné, en tant que commissaire enquêteur en charge de l'enquête publique, Monsieur Georges SCHEIBER, docteur en pharmacie, directeur en industrie chimique, retraité, et en qualité d'observatrice, Madame Suzel BERTHELET, directrice des ressources humaines à l'ESBanque, retraitée.

Par décision en date du 27 octobre 2022, jointe au dossier d'enquête, la Mission Régionale d'Autorité Environnementale a dispensé cette procédure de la réalisation d'une évaluation environnementale.

Le dossier soumis à enquête publique sera mis à la disposition du public en Mairie du 12ème arrondissement, 130 avenue Daumesnil, lequel pourra en prendre connaissance et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête déposé à cet effet aux jours et horaires d'ouverture de la mairie : les lundis (sauf les lundis 10 avril, 1er mai et 8 mai), mardis, mercredis, jeudis et vendredis, de 8h30 à 17h00, avec une nocturne les jeudis jusqu'à 19h30 (les bureaux sont fermés les samedis, dimanches et jours fériés).

Durant l'enquête publique, les observations et propositions pourront également être adressées par écrit, à l'attention de Monsieur Georges SCHEIBER, Commissaire Enquêteur, à l'adresse de la Mairie du 12ème arrondissement, 130 avenue Daumesnil, 75012 PARIS, en vue de les annexer au registre.

Le dossier d'enquête publique sera en outre disponible en consultation sur le site internet de l'enquête publique à l'adresse électronique suivante :

http://portedevincennes-modification-plu.enquetepublique.net

Pendant la période d'enquête publique, des observations et propositions pourront être déposées par voie électronique sur le registre dématérialisé ouvert à cet effet, en consultant le site de l'enquête à l'adresse électronique :

http://portedevincennes-modification-plu.enquetepublique.net

Afin de permettre un accès au dossier d'enquête et au registre sous forme numérique, une borne informatique sera également mise à la disposition du public, au cours de l'enquête, en Mairie du 12ème arrondissement, 130 avenue Daumesnil, aux jours et heures d'ouvertures de la mairie : les lundis (sauf les lundis 10 avril, 1er mai et 8 mai), mardis, mercredis, jeudis et vendredis, de 8h30 à 17h00, avec une nocturne les jeudis jusqu'à 19h30 (les bureaux sont fermés les samedis, dimanches et jours fériés).

Afin d'**informer le public et de recevoir ses observations orales ou écrites, le commissaire enquêteur assurera des permanences à la Mairie du 12ème arrondissement,** aux dates et horaires suivants :

- **jeudi 30 mars de 16h15 à 19h15**
- **lundi 3 avril de 14h00 à 17h00**
- **samedi 8 avril de 9h00 à 12h00**
- **mercredi 12 avril de 14h00 à 17h00**
- **jeudi 20 avril de 9h00 à 12h00**

À compter de l'ouverture de l'enquête publique, des informations sur le dossier soumis à enquête peuvent être demandées auprès de la Ville de Paris - Direction de l'Urbanisme - Service de l'Aménagement, 121 avenue de France – CS 51388 - 75639 PARIS CEDEX 13 ou à l'adresse électronique suivante : DU-PLU-portedevincennes@paris.fr

La personne responsable du plan local d'urbanisme est la Ville de Paris, représentée par Monsieur Stéphane LECLER, Directeur de l'Urbanisme, 121 avenue de France 75013 PARIS.

Cet avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête publique sera publié quinze jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci dans deux journaux diffusés sur les territoires de la Ville de Paris et du département du Val de Marne.

Cet avis sera également affiché quinze jours au moins avant le début de l'enquête et pendant toute sa durée à l'Hôtel de Ville de Paris, à la Mairie du 12ème arrondissement de Paris, dans les locaux de la direction de l'Urbanisme, 121 avenue de France, CS 51388 – 75639 Paris Cedex 13, et à proximité du secteur concerné. L'avis sera également mis en ligne sur le site de la Ville de Paris : paris.fr

À l'expiration de l'enquête publique, les registres électronique et papier seront clos, ces derniers étant signés par le commissaire enquêteur. Le commissaire enquêteur établira ensuite un rapport et rendra ses conclusions motivées sur le projet de modification du PLU dans un délai de 30 jours à compter de la clôture de l'enquête publique, à la Ville de Paris. Le commissaire enquêteur transmettra simultanément une copie du rapport et des conclusions motivées au Président du Tribunal Administratif de Paris.

Copies du rapport, de l'avis et des conclusions du commissaire enquêteur seront déposées à la Mairie du 12ème arrondissement, à la Préfecture de Paris – Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement d'Ile-de-France – Unité Territoriale de l'Équipement et de l'Aménagement de Paris – Service utilité publique et équilibres territoriaux – 5 rue Leblanc – PARIS 15ème, à la Ville de Paris – Direction de l'Urbanisme – Bureau Accueil et Service à l'Usager (B.A.S.U.) – Bureau 1.56 RC (1er étage) – 6 promenade Claude Lévi-Strauss CS 51388 – 75639 PARIS CEDEX 13 et sur le site de la Ville de Paris (**paris.fr**), pour y être tenus à la disposition du public pendant un an.

Par ailleurs, toute personne intéressée pourra en obtenir communication en s'adressant par écrit à la Ville de Paris – Direction de l'Urbanisme – Sous-Direction des Ressources – Bureau du Service Juridique – 121 avenue de France CS 51388 – 75639 PARIS CEDEX 13.

Après l'enquête publique, la modification du plan local d'urbanisme sera soumise à délibération du Conseil de Paris, autorité compétente pour l'approuver.

EP 23-056 / contact@publilegal.fr

Le Parisien
Publiez votre annonce légale avec **Le Parisien**
Rendez-vous sur **leparisien.annonces-legales.fr**

Annonces légales

legales-libe@teamedia.fr 01 87 39 84 00

VILLE DE PARIS

RAPPEL - AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Modification du PLU de Paris au niveau du secteur du boulevard Carnot à proximité de la Porte de Vincennes dans le 12ème arrondissement

Par arrêté municipal en date du 20 février 2023,
Madame la Maire de Paris ouvre une enquête publique à la Mairie du 12ème arrondissement de Paris,
130 avenue Daumesnil

du lundi 27 mars 2023 à 8h30 au mardi 9 mai 2023 à 17h00

Les caractéristiques principales de la modification du PLU portent sur :

- la suppression de la qualification « voies publiques et privées » d'environ 1.200 m² d'emprises au droit des 15 et 17 boulevard Carnot figurant sur les dispositions graphiques du règlement ;
- la suppression de la voie piétonne à créer ou à modifier figurant dans l'orientation d'aménagement et de programmation (OAP) Porte de Vincennes ;
- la suppression de la pastille V « espace vert public à créer ou à modifier » localisée au 15 boulevard Carnot ;
- le déplacement de la pastille JS « équipement public jeunesse et sport à créer ou à modifier » au 17 boulevard Carnot.

A été désigné, en tant que commissaire enquêteur en charge de l'enquête publique, Monsieur Georges SCHEIBER, docteur en pharmacie, directeur en industrie chimique, retraité, et en qualité d'observatrice, Madame Suzel BERTHELET, directrice des ressources humaines à l'ESBanque, retraitée.

Par décision en date du 27 octobre 2022, jointe au dossier d'enquête, la Mission Régionale d'Autorité Environnementale a dispensé cette procédure de la réalisation d'une évaluation environnementale.

Le dossier soumis à enquête publique sera mis à la disposition du public en Mairie du 12ème arrondissement, 130 avenue Daumesnil, lequel pourra en prendre connaissance et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête déposé à cet effet aux jours et horaires d'ouverture de la mairie : les lundis (sauf les lundis 10 avril, 1er mai et 8 mai), mardis, mercredis, jeudis et vendredis, de 8h30 à 17h00, avec une nocturne les jeudis jusqu'à 19h30 (les bureaux sont fermés les samedis, dimanches et jours fériés).

Durant l'enquête publique, les observations et propositions pourront également être adressées par écrit, à l'attention de Monsieur Georges SCHEIBER, Commissaire Enquêteur, à l'adresse de la Mairie du 12ème arrondissement, 130 avenue Daumesnil, 75012 PARIS, en vue de les annexer au registre.

Le dossier d'enquête publique sera en outre disponible en consultation sur le site internet de l'enquête publique à l'adresse électronique suivante :

http://portederivecennes-modification-plu.enquetepublique.net

Pendant la période d'enquête publique, des observations et propositions pourront être déposées par voie électronique sur le registre dématérialisé ouvert à cet effet, en consultant le site de l'enquête à l'adresse électronique :

http://portederivecennes-modification-plu.enquetepublique.net

Afin de permettre un accès au dossier d'enquête et au registre sous forme numérique, une borne informatique sera également mise à la disposition du public, au cours de l'enquête, en Mairie du 12ème arrondissement, 130 avenue Daumesnil, aux jours et heures d'ouvertures de la mairie : les lundis (sauf les lundis 10 avril, 1er mai et 8 mai), mardis, mercredis, jeudis et vendredis, de 8h30 à 17h00, avec une nocturne les jeudis jusqu'à 19h30 (les bureaux sont fermés les samedis, dimanches et jours fériés).

Afin d'**informer le public et de recevoir ses observations orales ou écrites, le commissaire enquêteur assurera des permanences à la Mairie du 12ème arrondissement,** aux dates et horaires suivants :

- **jeudi 30 mars de 16h15 à 19h15**
- **lundi 3 avril de 14h00 à 17h00**
- **samedi 8 avril de 9h00 à 12h00**
- **mercredi 12 avril de 14h00 à 17h00**
- **jeudi 20 avril de 9h00 à 12h00**

A compter de l'ouverture de l'enquête publique, des informations sur le dossier soumis à enquête peuvent être demandées auprès de la Ville de Paris – Direction de l'Urbanisme – Service de l'Aménagement, 121 avenue de France – CS 51388 – 75639 PARIS CEDEX 13 ou à l'adresse électronique suivante : DU-PLU-portedevincennes@paris.fr

La personne responsable du plan local d'urbanisme est la Ville de Paris, représentée par Monsieur Stéphane LECLER, Directeur de l'Urbanisme, 121 avenue de France 75013 PARIS.

Cet avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête publique sera publié quinze jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci dans deux journaux diffusés sur les territoires de la Ville de Paris et du département du Val de Marne.

Cet avis sera également affiché quinze jours au moins avant le début de l'enquête et pendant toute sa durée à l'Hôtel de Ville de Paris, à la Mairie du 12ème arrondissement de Paris, dans les locaux de la direction de l'Urbanisme, 121 avenue de France, CS 51388 – 75639 Paris Cedex 13, et à proximité du secteur concerné. L'avis sera également mis en ligne sur le site de la Ville de Paris : paris.fr

A l'expiration de l'enquête publique, les registres électronique et papier seront clos, ces derniers étant signés par le commissaire enquêteur. Le commissaire enquêteur établira ensuite un rapport et rendra ses conclusions motivées sur le projet de modification du PLU dans un délai de 30 jours à compter de la clôture de l'enquête publique, à la Ville de Paris. Le commissaire enquêteur transmettra simultanément une copie du rapport et des conclusions motivées au Président du Tribunal Administratif de Paris.

Copies du rapport, de l'avis et des conclusions du commissaire enquêteur seront déposées à la Mairie du 12ème arrondissement, à la Préfecture de Paris – Direction Régionale et Interdépartementale de l'Equipement et de l'Aménagement d'Ile-de-France – Unité Territoriale de l'Equipement et de l'Aménagement de Paris – Service utilité publique et équilibres territoriaux – 5 rue Leblanc – PARIS 15ème, à la Ville de Paris – Direction de l'Urbanisme – Bureau Accueil et Service à l'Usager (B.A.S.U.) – Bureau 1.56 RC (1er étage) – 6 promenade Claude Lévi-Strauss CS 51388 – 75639 PARIS CEDEX 13 et sur le site de la Ville de Paris (**paris.fr**), pour y être tenus à la disposition du public pendant un an.

Par ailleurs, toute personne intéressée pourra en obtenir communication en s'adressant par écrit à la Ville de Paris – Direction de l'Urbanisme – Sous-Direction des Ressources – Bureau du Service Juridique – 121 avenue de France CS 51388 – 75639 PARIS CEDEX 13.

Après l'enquête publique, la modification du plan local d'urbanisme sera soumise à délibération du Conseil de Paris, autorité compétente pour l'approuver.

EP 2-056 / contact@publilegal.fr

Répertoire

repertoire-libe@teamedia.fr / 01 87 39 82 95 / 01 87 39 82 89

Achète tableaux anciens

XIXe et Moderne avant 1980

Tous sujets, école de Barbizon, orientaliste, vue de Venise, marine, chasse, peintures de genre, peintres français & étrangers (russe, grec, américains...), ancien atelier rive gauche rive droite, hommes

Estimation gratuite

Dans le respect des mesures sanitaires en vigueur

EXPERT MEMBRE DE LA CEDIA
V.MARILLIER@WANADOO.FR
06 07 03 23 16

Disquaire achète au meilleur Prix

DISQUES VINYLES
33T - 45T - CD
TOUS STYLES
TOUTES QUANTITES

Jazz – Pop – Rock
Musique Classique
Métal – Punk
Soul – Funk – House
World
(Afrique, Antilles, Maghreb)
Reggae – Hip Hop

Gros Stocks et Collections

Contactez-nous
07 69 90 54 24

MATÉRIEL AUDIO
Platines – Ampli
Enceintes – Cellules – DJ
Jeux Vidéos – Consoles

Déplacement en France avec respect des mesures sanitaires en vigueur.

Réponse très rapide
PAIEMENT CASH

Votre journal Libération est habilité pour toutes VOS ANNONCES LÉGALES sur les départements 75 92 93 94

de 9h à 18h au 01 87 39 84 00
ou par mail
legales-libe@teamedia.fr

Libération

ABONNEZ-VOUS

Offre intégrale 34,90€ par mois(1)

Soit plus de 60% de réduction par rapport au prix de vente en kiosque. Offre à durée libre, sans engagement valable jusqu'au 31.12.2023.

A découper et renvoyer sous enveloppe affranchie à Libération, Service abonnement Libération, 45 Avenue du Général Leclerc, 60643 CHANTILLY CEDEX. Offre réservée aux particuliers.

LIB23

Oui, je m'abonne à l'offre intégrale Libération.

Mon abonnement intégral comprend la livraison chaque jour de Libération et chaque samedi de Libération week-end par portage(1) + l'accès au site et à l'application Libération sans publicité + des newsletters exclusives.

Nom _____

Prénom _____

N° _____ Rue _____

Code postal _____ Ville _____

Numéro de téléphone _____

E-mail _____ @ _____

(obligatoire pour profiter des services numériques et accéder à votre espace personnel sur liberation.fr)

☐ **Règlement par carte bancaire.** Je serai prélevé de **34,90€ par mois** (au lieu de 68€, prix au numéro). Je ne m'engage sur aucune durée, je peux stopper mon service à tout moment.

Carte bancaire N° _____

Expire le _____ (mois) _____ (année)

Signature obligatoire :

☐ **Règlement par chèque.** Je paie en une seule fois par **chèque de 384€** pour un an d'abonnement (au lieu de 832€, prix au numéro).

(1) Cette offre est valable jusqu'au 31/12/2023 en France métropolitaine. La livraison est assurée par un porteur avant 8h dans plus de 100 villes, les autres communes sont livrées par voie postale. Conformément à l'article L.221-18 du Code de la consommation, vous bénéficiez d'un délai de rétractation de 14 jours après installation de votre abonnement. Pour faire jouer ce droit, vous pouvez contacter le service client en ligne à abonnement@liberation.fr. Les informations recueillies lors de votre inscription sont destinées à Libération pour les finalités suivantes : d'exploitation du site www.liberation.fr, et le cas échéant : [illegible] Pour exercer vos droits, connecter vous à votre compte abonné ou contacter Libération à l'adresse suivante : Libération - Service Client - 113, avenue de Chany, 75012 Paris, en justifiant de votre identité. Pour toute information complémentaire, consultez notre Politique des Données Personnelles.

AFFICHAGE SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE DE PARIS : PARIS.FR en date du 28 février 2023

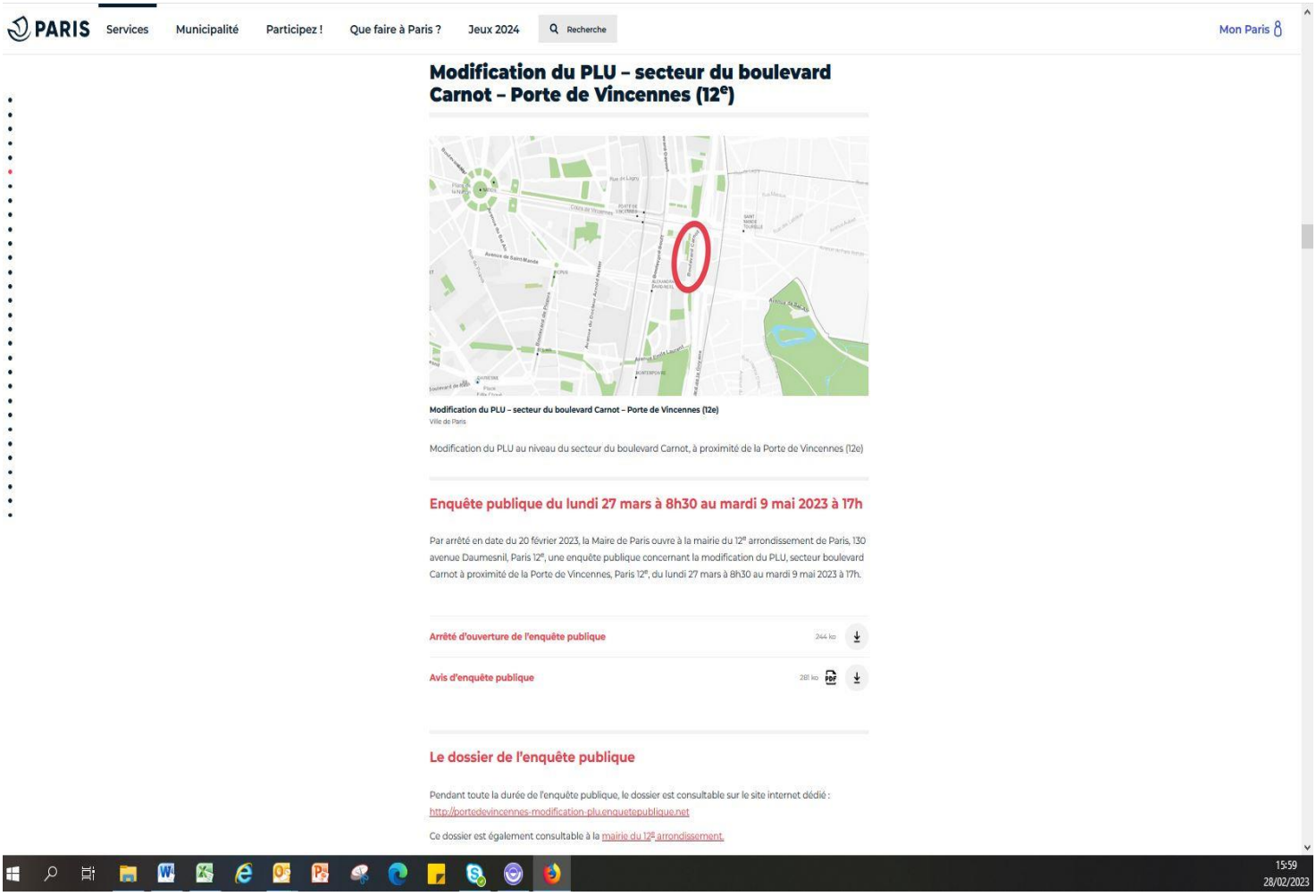

PARIS Services Municipalité Participez ! Que faire à Paris ? Jeux 2024 Recherche Mon Paris

Modification du PLU – secteur du boulevard Carnot – Porte de Vincennes (12e)

Modification du PLU – secteur du boulevard Carnot – Porte de Vincennes (12e)
Ville de Paris

Modification du PLU au niveau du secteur du boulevard Carnot, à proximité de la Porte de Vincennes (12e)

Enquête publique du lundi 27 mars à 8h30 au mardi 9 mai 2023 à 17h

Par arrêté en date du 20 février 2023, la Maire de Paris ouvre à la mairie du 12e arrondissement de Paris, 130 avenue Daumesnil, Paris 12e, une enquête publique concernant la modification du PLU, secteur boulevard Carnot à proximité de la Porte de Vincennes, Paris 12e, du lundi 27 mars à 8h30 au mardi 9 mai 2023 à 17h.

Arrêté d'ouverture de l'enquête publique 244 ko

Avis d'enquête publique 281 ko

Le dossier de l'enquête publique

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier est consultable sur le site internet dédié :
http://portedevincennes-modification-plu.enquetepublique.net

Ce dossier est également consultable à la mairie du 12e arrondissement.

15:59
28/02/2023

AFFICHAGE SUR LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE PARIS 12ème arrondissement en date du 1er mars 2023

PARIS MAIRIE 12

© Mairie du 12

Enquête publique concernant la modification du PLU : du 27 mars au 9 mai 2023

Mise à jour le 01/03/2023

Par arrêté en date du 20 février 2023, la Maire de Paris ouvre à la Mairie du 12e arrondissement, une enquête publique concernant la modification du PLU, secteur boulevard Carnot à proximité de la Porte de Vincennes, du lundi 27 mars à 8h30 au mardi 9 mai 2023 à 17h00.

Les caractéristiques principales de la modification du PLU portent sur :

- la suppression de la qualification « voies publiques et privées » d'environ 1.200 m² d'emprises au droit des 15 et 17 boulevard Carnot figurant sur les dispositions graphiques du règlement ;
- la suppression de la voie piétonne à créer ou à modifier figurant dans l'orientation d'aménagement et de programmation (OAP) Porte de Vincennes ;
- la suppression de la pastille V « espace vert public à créer ou à modifier » localisée au 15 boulevard Carnot ;

- la suppression de la pastille V « espace vert public à créer ou à modifier » localisée au 15 boulevard Carnot ;

- le déplacement de la pastille JS « équipement public jeunesse et sport à créer ou à modifier » au 17 boulevard Carnot.

Mairie du 12

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier est consultable sur le site internet dédié : **http://portedevincennes-modification-plu.enquetepublique.net (http://portedevincennes-modification-plu.enquetepublique.net)**

Ce dossier est également consultable à la mairie du 12ème arrondissement de Paris.

Des observations et propositions peuvent être déposées par voie électronique sur le site sur le registre dématérialisé ouvert à cet effet ainsi que sur le registre papier à disposition du public en mairie du 12ème arrondissement. Ces observations pourront aussi être adressées par voie postale pendant la durée de l'enquête, à l'attention de Monsieur Georges SCHEIBER, Commissaire Enquêteur, à l'adresse de la Mairie du 12ème arrondissement, 130 avenue Daumesnil, en vue de les annexer au registre papier.

VILLE DE
PARIS

CERTIFICAT D'AFFICHAGE ET DE MISE À DISPOSITION

Je soussignée, Marianne BOULC'H, Directrice Générale des Services de la Mairie du 12ème arrondissement, certifie que le dossier d'enquête publique relatif à la modification du PLU de Paris du secteur du boulevard Carnot, à proximité de la Porte de Vincennes à Paris 12ème arrondissement a été mis à la disposition du public dans la mairie du 12ème arrondissement du lundi 27 mars à 8h30 au mardi 9 mai 2023 inclus à 17h00, et qu'il a été procédé à un affichage de l'arrêté de l'enquête publique en mairie du 12ème arrondissement à compter du 23 février 2023 et pour toute la durée de l'enquête publique.

Fait à Paris, le 10 mai 2023

La Directrice Générale des Services

Marianne BOULC'H

Affiche apposée sur les portes de la Mairie du 12ème arrondissement lors des mouvements sociaux

Les services de la mairie sont fermés à 17h00 pour cause de mouvement social ce jour

Toute personne souhaitant des informations sur l'enquête publique en cours relative à la modification du PLU de Paris au niveau du secteur du boulevard Carnot dans le 12ème arrondissement peut contacter les services jusqu'à 19 h à l'adresse suivante :

DU-PLU-portedevincennes@paris.fr

Le dossier de consultation et le registre de l'enquête publique restent disponibles sur le site internet :

http://portedevincennes-modification-plu.enquetepublique.net

Certificats d’apposition de l’affiche sur les portes de la Mairie du 12ème pendant les fermetures de la Mairie suite aux mouvements sociaux

VILLE DE
PARIS

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussignée, Marianne BOULC'H, Directrice Générale des Services de la Mairie du 12ème arrondissement, certifie qu'en raison de la fermeture à 17h00 des services de la mairie le jeudi 6 avril 2023, pour cause de mouvement social, une feuille informant le public a été apposée à l'entrée de la mairie indiquant la possibilité de contacter jusqu'à 19h00 par mail les services de la Direction de l'Urbanisme pour toute question sur le dossier d'enquête publique relatif à la modification du PLU de Paris du secteur du boulevard Carnot, à Paris 12ème.

Fait à Paris, le 06 avril 2023

La Directrice Générale des Services

Marianne BOULC'H

VILLE DE
PARIS

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussignée, Marianne BOULC'H, Directrice Générale des Services de la Mairie du 12ème arrondissement, certifie qu'en raison de la fermeture à 17h00 des services de la mairie le jeudi 13 avril 2023, pour cause de mouvement social, une feuille informant le public a été apposée à l'entrée de la mairie indiquant la possibilité de contacter jusqu'à 19h00 par mail les services de la Direction de l'Urbanisme pour toute question sur le dossier d'enquête publique relatif à la modification du PLU de Paris du secteur du boulevard Carnot, à Paris 12ème.

Fait à Paris, le 13 avril 2023

La Directrice Générale des Services

Marianne BOULC'H

VILLE DE
PARIS

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussignée, Marianne BOULC'H, Directrice Générale des Services de la Mairie du 12ème arrondissement, certifie qu'en raison de la fermeture à 17h00 des services de la mairie le jeudi 20 avril 2023, pour cause de mouvement social, une feuille informant le public a été apposée à l'entrée de la mairie indiquant la possibilité de contacter jusqu'à 19h00 par mail les services de la Direction de l'Urbanisme pour toute question sur le dossier d'enquête publique relatif à la modification du PLU de Paris du secteur du boulevard Carnot, à Paris 12ème.

Fait à Paris, le 20 avril 2023

La Directrice Générale des Services

Marianne BOULC'H